



Volet B

**Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Ré
Mo
b***13097358***Tribunal de commerce de Charleroi
ENTRE LE**14 JUIN 2013**

Le Greffier

N° d'entreprise : 0401.544.069
Dénomination(en entier) : **FONDERIE JACQUET**

Forme juridique : Société Privée à responsabilité Limitée

Siège : 6041 GOSSELIES, Rue de Roux, 7A

Objet de l'acte : DEMISSION D'UN GERANT

D'un procès-verbal reçu par le notaire Olivier LEBRUN à Courcelles, le onze juin deux mille treize, enregistré à Fontaine-l'Evêque, le 12 juin 2013, sans renvois, volume 529 folio 87 case 7 rôles 2 reçu vingt-cinq (25) euros, signé : le receveur Martine Stoquart, il résulte qu'en l'étude s'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des associés de la Société Privée à Responsabilité Limitée « FONDERIE JACQUET » ayant son siège à 6041 GOSSELIES, Rue de Roux, 7A.

Laquelle assemblée a pris à l'unanimité les résolutions suivantes :

1) Démission d'un gérant

L'assemblée générale de la société a décidé à l'unanimité d'acter la démission à compter du trente juin deux mille treize de ses fonctions de gérant et d'administrateur-gérant à vie donnée par Monsieur JACQUET André Ghislain, né à Charleroi, le 14 novembre 1932, époux de Madame DAVE Anne Madeleine, domicilié à 6041 CHARLEROI (GOSSELIES), Rue de Roux 7A.

L'assemblée générale a décidé de lui donner décharge entière et définitive pour sa gestion passée.

Restent donc gérants de la société Monsieur Eric André JACQUET, domicilié à 6041 CHARLEROI (GOSSELIES), Rue de Roux, 7a et Monsieur JACQUET Philippe, domicilié à 6280 LOVERVAL, Allée des Aubépines, 4.

2) Modification de l'article 11 des statuts.

L'assemblée générale de la société a décidé en conséquence à l'unanimité de supprimer au quatrième paragraphe de l'article 11 des statuts les termes suivants :

« André Jacquet » et « Monsieur André Jacquet étant en outre nommé administrateur-gérant à vie. »

Lesdites résolutions ont été prise à l'unanimité.

Pour extrait analytique conforme :

Déposé en même temps :

- expédition de l'acte,
- statuts coordonnés,

Le notaire Olivier LEBRUN à Courcelles

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 26/06/2013 - Annexes du Moniteur belge